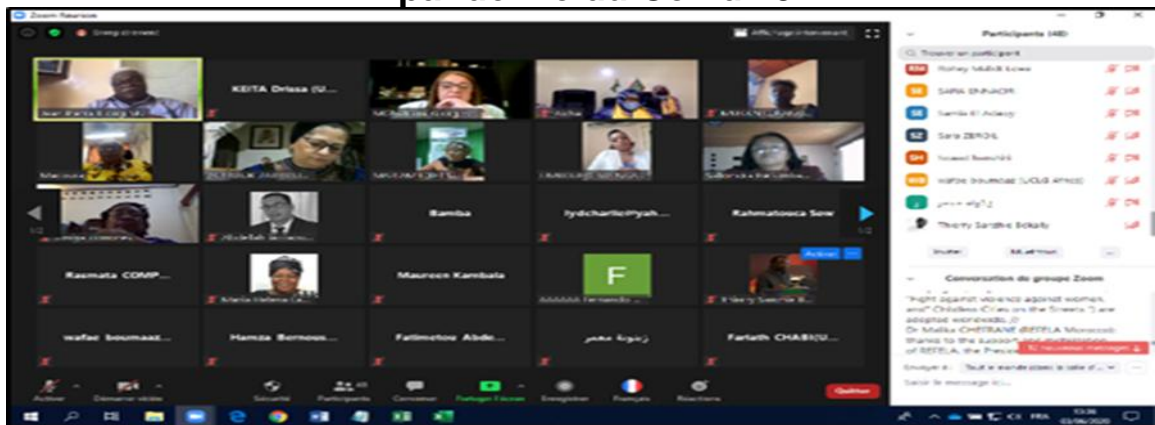




## Webinaire « Le REFELA : Bilan et Perspectives, dans le contexte de la pandémie du Covid 19 »



Le 3 juin 2020, les membres du conseil panafricain du Réseau des Femmes Elues Locales d'Afrique (REFELA) se sont réunis lors d'un webinaire, en vue de la tenue de leur 3<sup>ème</sup> réunion statutaire et la 1<sup>ère</sup> de l'année 2020, sous le thème : « *Le REFELA : Bilan et Perspectives, dans le contexte de la pandémie du Covid 19* ». Ce webinaire a été présidé par **Mme Dao Macoura Coulibaly**, maire de la commune de Foubolo (Côte d'Ivoire) & Présidente du REFELA, en présence du Secrétaire général de CGLU Afrique, **M. Jean Pierre Elong Mbassi**. Et plus de 68 personnes y ont participé, du fait de l'intérêt des femmes, maires et élues locales, membres du REFELA, mais aussi, de celles membres des chapitres nationaux du REFELA.

Dans son allocution d'ouverture la Présidente du REFELA, a indiqué que le webinaire a pour objectifs essentiels de : (i) faire le bilan des réalisations, (ii) examiner les perspectives à la lumière de la situation actuelle marquée par la crise sanitaire du covid19, (iii) définir les trajectoires les mieux appropriées à poursuivre, pour l'atteinte des objectifs, que le Réseau s'est fixés, dans le cadre de son plan d'action triennal, 2019-2021 et ce, autour des cinq points à l'ordre du jour de ce webinaire.

Le débat s'est ouvert avec intérêt, sur les trois premiers points relatifs à l'impact du Covid-19 sur la mise en œuvre des 3 campagnes par les villes africaines adhérentes, sur le processus de rédaction de la Charte des collectivités territoriales pour l'égalité de genres en Afrique, et sur l'implémentation des chapitres nationaux (REFELA-Pays), comme actions stratégiques et prioritaires, inscrites dans l'Agenda du REFELA-2019-2021. Ces 3 points ont été introduits successivement par Mme Mariam Iddrisu, maire de Sagnarigu et présidente du REFELA Ghana, Mme Ratsimbazafi.Sahondramalala Esther, Maire de la Commune de Fianarantsoa à

Madagascar, Vice-Présidente du REFELA, pour l’Afrique de l’Est, et par Dr Malika Ghefrane Giorgi, la Conseillère spéciale du Réseau, dont certains éléments de discussion ont été synthétisés par Dr Najat Zarrouk, Directrice d’ALGA.

C’est ainsi que les contributions de Mme Roheyatou Lowe, maire de Banjul de la Gambie, Mme Annie Christelle Limbourg IWENGA, 2ème adjointe au maire de Libreville du Gabon, Mme Maria Helena Langa, maire de Mandlakazi du Mozambique, Mme Sahondra Ratsimbazafy, maire de Fianarantsoa de Madagascar, Mme Aicha Bady, maire d’Arassat de la Mauritanie, Mme Diabaté Mamou Bamba, maire de Pelengana du Mali, etc. ont toutes, précisé que l’impact du Covid 19 s’est ressenti en terme de retard marqué au niveau de l’implémentation des REFELA-Pays et de la mise œuvre des programmes des chapitres existant, (au total, 28), impliquant la recherche de partenariat et la réalisation d’actions liées notamment, aux 3 campagnes initiées par le REFELA. En exemple, la Présidente du REFELA- a souligné que le lancement de la *Campagne du District d’Abidjan de la Côte d’Ivoire, sans enfants de la rue*, n’a pas pu être organisé, comme prévu en avril 20, à cause du Covid 19.

Dans l’ensemble, les femmes maires et élues locales fortement sollicitées pour endiguer la pandémie du Covid 19, font face à ce jour, aux inégalités, qui se sont davantage amplifiées dans leurs communes. Les conséquences de ces inégalités se sont surtout, répercutées sur les femmes, du fait de leur accès limité aux services de santé, de l’éducation de leurs enfants et du maintien de leurs activités de subsistances, majoritairement dans l’informel, et du fait aussi des violences à leur égard, qui ont augmenté, avec le confinement dans bien des pays (tels l’Afrique du Sud, le Ghana, le Maroc...), sans omettre, les enfants qui ont été gravement affectés, surtout, ceux vivant sans protection, dans les rues des villes africaines.

Face à cette situation, et dans l’urgence, les femmes maires et élues locales témoignent qu’elles continuent à se mobiliser pour venir en aide à leurs communautés locales, à travers des actions de sensibilisation, pour le respect des mesures décrétées par leurs gouvernements, et des actions de distribution de vivres, de kits de protection, (masques, gel...), etc. Et elles œuvrent en synergie avec les organismes concernés, y compris de la société civile locale, pour soutenir surtout, les femmes au chômage, gérant seules des familles, voire veuves et âgées... et également, les enfants en situation de vulnérabilité, dont les enfants de la rue.

Toutes les préoccupations du REFELA à traduire en actions concrètes et dans les faits et toutes leurs pertinences sont démontrées, étant donné que les problématiques qu’elles traitent (*faire des villes africains, des villes sans enfants de la rue, des villes à zéro tolérance face aux violences à l’égard des femmes et des villes favorables à l’autonomisation économique des femmes et les doter d’un instrument d’orientation, (la Charte) pour impulser une effective dynamique de lutte contre les inégalités de genres, qui sévissent au rang de leurs communautés*), sont au cœur de cette crise générée par le Covid 19 et qui sont à considérer à l’avenir, avec engagement et rigueur. De ce fait, elles recommandent de poursuivre toutes ces actions pour protéger leurs communautés, tout en tenant compte de l’intérêt de tirer des leçons de cette crise du Covid 19, afin de continuer en particulier, à :

- Organiser et rassembler les femmes maires et élues locales, au sein de REFELA-Pays fonctionnels, avec le soutien de leurs associations nationale des collectivités locales, en les dotant de règlement intérieur et de plan d’action, déclinés du Règlement et l’Agenda du REFELA, en renforçant leurs capacités, avec l’appui de CGLU Afrique, à travers l’Académie, ALGA et le Guide, systématisant les outils nécessaires à leur dynamisation, élaboré et mis à leur disposition par le Secrétariat du Réseau ;

- Poursuivre le processus de rédaction de la charte et organiser la 2<sup>ème</sup> réunion du Comité de rédaction Afrique - Europe avec l'appui de CGLU Afrique, du CCRE, et de CGLU, d'ici mi-juillet 20, pour échanger sur l'architecture préliminaire de la Charte, issue de la synthèse des résultats de la consultation en ligne, réalisée par l'équipe du REFELA et dont 118 femmes et hommes, y ont répondu, occupant majoritairement des fonctions de maires, d'élu-es ou de ressources des collectivités locales africaines ;
- Accorder de l'importance à la communication intense, à travers les médias, notamment la télévision, la radio et autres, qui peuvent contribuer énormément à faire connaître le REFELA et ses chapitres nationaux, auprès des gouvernements et auprès de futurs partenaires techniques et financiers, dont leurs agences portent intérêt à la promotion de l'égalité de genre au niveau des villes et collectivités africaines ;
- Multiplier les actions de plaidoyer pour le renforcement de la mutualisation des synergies des femmes et hommes maires et élus locaux, avec leurs gouvernements, leurs organisations de la société civile, avec le soutien de partenaires internationaux, PNUD, ONU-Femmes, UNICEF, et autres, et pour la mise en place de partenariats constructifs, sur la base de stratégies et de programmations orientés pour lutter contre les inégalités de genres qui sévissent au niveau local et qui sont à décliner des actions initiées par le REFELA, dont les 3 Campagnes, dont la pertinence n'est plus à prouver ;
- Observer que cette crise du Covid 19, est '*une expérience inédite, et un test pour l'esprit humain*', aux dires des femmes du Réseau et qu'il s'agirait de se donner les moyens nécessaires, pour construire une ère post Covid, 19, où les collectivités territoriales mettraient au centre de leurs préoccupations la résilience, la solidarité, la promotion de l'égalité et de la protection sociale, ainsi que la paix, pour être en mesure de faire face à ce genre de défis qui risquent de se poser dans le futur et faire en sorte que leur impact n'affectera plus jamais, leurs communautés.

**QUESTION 4**

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Quelles propositions les membres de REFELA souhaitent-elles soumettre aux instances dirigeantes de CGLU et de CGLU Afrique ?</b></p> <p><b>Le débat relatif à cette question 4, est ouvert sur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelle appréciation faites-vous de l'ensemble de ces propositions</li> <li>• Sont-elles faisables et pertinentes ?</li> <li>• Conviennent-elles à la Présidente et aux membres du REFELA ?</li> <li>• Comment les enrichir ?</li> <li>• Et sous quelle forme et par quel moyen les transmettre aux instances dirigeantes de CGLU Afrique et CGLU ?</li> </ul> | <p><b>What proposals do REFELA members wish to submit to the governing bodies of UCLG and UCLG Africa?</b></p> <p><b>The debate on this question 4, is open on:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• What do you think of all of these proposals</li> <li>• Are they feasible and relevant?</li> <li>• Are they suitable for the President and REFELA members?</li> <li>• How to enrich them?</li> <li>• And in what form and by what means to transmit them to the governing bodies of UCLG Africa and UCLG?</li> </ul> |
|---|--|

**GENERAL EQUALITY**

Le débat s'est poursuivi autour du 4<sup>ème</sup> point « *Les propositions que les membres du REFELA souhaitent soumettre aux instances de CGLU et de CGLU Afrique* », portant sur la présentation de l'état du positionnement du REFELA au sein des instances de CGLU Afrique et CGLU Monde et des propositions que le REFELA souhaite leurs soumettre.

Certes la représentativité du REFELA au sein de ces instances a bien connu une amélioration, allant jusqu'à 30% au sein du Conseil panafricain de CGLU Afrique. Et les femmes du REFELA ont contribué activement à l'avènement de la Présidence africaine à la tête de CGLU, en la personne de **M. Mohammed Boudra**, (6<sup>ème</sup> congrès, Durban, nov.2019). Elles comptent de la sorte, continuer à renforcer leurs engagements envers ces instances ; d'où l'intérêt des propositions qu'elles souhaitent leur soumettre, pour considération. En résumé, ces propositions incombent ces instances, à plus de mobilisation en faveur de l'égalité des

sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles au niveau des collectivités territoriales de leur section régionale africaine et également mondiale.

Pour finir au sujet du 5ème point de débat, relatif à leur 4ème réunion statutaire, les femmes du REFELA ont retenu que cette réunion sera organisée et tenue avant la fin de l'année 2020, et qu'elle impliquera, entre autres points de l'ordre du jour, l'actualisation du Règlement intérieur de leur Réseau, au regard des avancées enregistrées, dont la référence à la constitution du REFELA, en 2016, en tant que commission permanente de l'égalité de genres de CGLU Afrique, règlementée par l'article 16 de son Statut constitutionnel.

**Dr Malika Ghefrane Giorgi**  
**Conseillère spéciale REFELA**